

Ministre Barrot, les Palestiniens continuent bien à rémunérer les terroristes pour leurs meurtres

écrit par Bermudienne | 5 septembre 2025



Gideon Saar, Ministre israélien des affaires étrangères

Mordehaï Fitoussi sur son site « Israël éternel » (Telegram), a publié hier une lettre de **Gideon Saar, ministre israélien des affaires étrangères**, en réponse à **Jean-Noël Barrot** diffusée via X.

Gideon Saar à Jean-Noël Barrot :

Cher Jean Noël,

J'ai été stupéfait de lire votre affirmation selon laquelle l'Autorité palestinienne aurait « mis fin » aux paiements pour meurtres. Les faits sont clairs et sans équivoque (et je suis sûr qu'ils sont également connus des services de renseignement français) : l'AP a simplement remplacé l'ancien système par un nouveau qui continue de transférer de l'argent sur les mêmes comptes bancaires des terroristes et de leurs familles.

Comme un transfert d'argent d'une poche à l'autre.

Par conséquent, soit l'Autorité palestinienne vous trompe, soit vous trompez le monde.

Quant à l'incitation à la haine de l'Autorité palestinienne contre Israël et les Juifs :

Rien n'a changé !

Elle est omniprésente dans les jardins d'enfants, les écoles, les manuels scolaires, les mosquées et les médias palestiniens.

Le seul endroit où elle n'existe pas, c'est dans les lettres que l'AP envoie à la France (les mêmes lettres contenant les mêmes engagements qu'Arafat envoyait il y a 30 ans).

Vous parlez de guerre, mais vos actions contre l'État d'Israël non seulement compromettent la stabilité et n'apporteront pas la paix, mais prolongent la guerre.

Et ce n'est pas un hasard si le Hamas les a saluées.

Le reste n'est que paroles creuses et illusions.

De retour à Paris et lors de conférences, vous pouvez croire et promouvoir ces illusions.

Ici, nous ne les croirons pas.

[Source twitter](#)

Il faut savoir aussi que Netanyahu a refusé la demande de visite en Israël de Macron avant la prochaine Assemblée générale annuelle de l'ONU.

La condition pour revenir sur cette décision étant, on le comprend, le renoncement de la France à la reconnaissance d'un « État palestinien ».

Macron, sûr de lui et inébranlable, a maintenu sa position comme l'a indiqué hier à une chaîne de télévision israélienne l'ancien député Meir Habib.

Note de Christine Tasin

Voir [ici l'article](#) de Bermudienne du 3 septembre 2025 avec ma note à propos des rentes offertes aux veuves des terroristes palestiniens.